# LE PETIT Callassien

Été 2022

Callas Mag N°17

## L'EAU, UNE RICHESSE À PRÉSERVER

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Commune touristique

Commune Oléicole de France
FÉDÉRATION DES VILLES FRANÇAISES OLÉICOLES

# SOMMAIRE


## FINANCES p4-p5
- Budget 2022

## VIE MUNICIPALE p5-p16
- Travaux terminés, en régie et à venir
- Inauguration France Services
- Renforcement des outils de communication
- Cérémonies commémoratives
- Les services scolaires
- Fibre optique : Interview Monsieur DAGUILLON
- Nouveaux agents

## ENVIRONNEMENT p17
- Éclairage public

## ZOOM p18-p19
- L'EAU, le mal du siècle ? Pas sûr !

## ENFANCE -JEUNESSE p20-p21
- Capteurs CO2
- Rétrospective
- Remise des dictionnaires
- Une activité à découvrir !

## POINT DPVA p22-p23
- Plan Sécheresse
- MaprimeRénov'
- Risque Incendie

## CULTURE p25
- Itinéraire d'Artistes fait son grand retour !
- Expos estivales

## VIE ASSOCIATIVE p26-p29
- Portes Ouvertes du CEPAI
- Le Réveil Callassien
- Fête de la Saint Patrick
- Ripostez Mesdames
- Lou Dejeuna
- Concert Synthèse
- Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

## AGENDA p30

**LE PETIT CALLASSIEN**
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

**Disponible sur :** www.callas.fr
**Tirage :** 1 400 exemplaires

**Directeur de la Publication**
Daniel MARIA
**Directeur de la Rédaction**
Valérie KERSUAL
**Rédaction et mise en page**
Jeanne BOUDEWEEL
Véronique COULOMB

**Imprimerie**
Signa Vision

**Crédits photos**
Mairie de Callas, Le Conseil Municipal,
Les Associations Callassiennes, Camille MOIRENC

# L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Callassiennes, Chers Callassiens,

Paradoxalement, le dérèglement climatique a pour conséquence à la fois un déficit cumulé depuis plusieurs années des précipitations qui impactent sensiblement les nappes phréatiques mais aussi ponctuellement des pluies de densités extrêmes nous faisant redouter un risque de ruissellement.

Si la recherche de nouvelles ressources en eau est en cours par Dracénie Provence Verdon (DPVa) qui en a la compétence, il convient que chacun respecte les mesures d'alertes et d'économie d'eau qui, seules, nous permettront d'éviter des restrictions plus radicales.

En ce qui concerne les précipitations, si Callas ne craint qu'en de très rares secteurs les inondations, les conséquences de l'aléa de ruissellement doivent être prises en considération. Ainsi des études hydrologiques des bassins versants sont initiées afin d'adapter l'aménagement de la commune mais dès à présent notre règlement d'urbanisme devra tenir compte de ce risque.

Malgré un contexte difficile, la situation de la commune nous a permis de poursuivre les investissements nécessaires pour son développement et faire face aux surcoûts liés à la crise sanitaire ou encore aux conséquences sur notre budget de fonctionnement de la crise économique et inflationniste.

La guerre en Ukraine nous démontre combien rien n'est jamais définitivement acquis et la fragilité des équilibres qui régissent notre monde. A cette occasion, je tiens à remercier les Callassiens qui ont fait preuve de solidarité et participé au formidable élan de générosité qui s'est manifesté dans notre pays envers le peuple Ukrainien.

Alors malgré une période faite d'incertitudes, nous avons eu localement de grandes satisfactions et c'est ainsi que nous avons inauguré en présence de Monsieur Evence Richard, Préfet du Var, le dispositif France-services.

Hébergé dans les locaux de la poste, il permet de mieux répondre aux besoins des habitants pour l'aide aux démarches administratives mais aussi pour réduire la fracture numérique en accompagnant les administrés à l'utilisation de l'outil informatique.

Dans le domaine économique, nous avons après plusieurs années de travail, de démarches auprès de l'état et des chambres consulaires, abouti à l'ouverture à l'urbanisation de la zone d'activité économique des Vènes. Cette zone devra à présent être aménagée pour y accueillir différentes entreprises qui contribueront à l'essor économique de notre commune.

Par ailleurs, Callas poursuit sa mutation et de nombreux travaux sont en cours ou à venir pour améliorer son attractivité tels les aménagements de la place du 18 juin.

Enfin, la municipalité œuvre dans tous ses projets à réduire l'emprunte carbone, ainsi l'ensemble de l'éclairage public a été remplacé par une technologie LED et la mairie bénéficie à présent d'une isolation nettement améliorée.

Les animations estivales ont déjà débuté par la traditionnelle manifestation Itinéraire d'Artistes, suivie par une très belle soirée organisée par le Comité des Fêtes et par un concert de qualité donnée par l'Ensemble Vocal de Callas. Gageons que les associations Callassiennes et l'ensemble des bénévoles sauront nous proposer une saison riche et dynamique.

Je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été.

# BUDGET 2022

**Le budget de l'année 2021 a été, comme en 2020, impacté par la crise sanitaire. Les comptes de 2021 ont été validés à l'unanimité le 11 avril 2022 par le Conseil Municipal qui a également voté le budget primitif de 2022.**

L'exercice 2021 montre un solde excédentaire de 1,15 millions d'euros, dans la lignée des bons chiffres des années précédentes (excédents de 1,22 millions en 2020 et 0,86 millions en 2019).

Ces résultats successifs sont la conséquence d'un suivi permanent des dépenses de fonctionnement, ayant assuré au fur et à mesure à Callas une base financière solide, nécessaire à l'engagement en 2021 et 2022 d'investissements importants, comme le réaménagement de la Place du 18 juin 1940 ou la rénovation de l'éclairage public.

Au cas particulier, cette gestion rigoureuse a permis à la commune de maintenir un niveau d'autofinancement significatif et une situation économique saine, propices à l'octroi de subventions complémentaires pour consolider la politique d'investissement et d'attractivité, sans emprunt ou d'augmentation des impôts communaux à ce jour.

En 2022, avec un budget de 5 772 435 euros (en progression de 3 %), la municipalité maintiendra sa démarche de tenue des dépenses de fonctionnement et de développement connexe des investissements.

Dans ces conditions, les opérations de l'année 2022 permettront de poursuivre la politique de maintien et d'accroissement des services, d'entretenir les infrastructures de la commune et de soutenir le tissu économique local. A titre d'exemple, peuvent être citées la fin, prévue cet été, des travaux d'aménagement de la Place du 18 juin 1940, la rénovation énergétique de plusieurs bâtiments ou la poursuite des opérations de voirie en et en dehors du centre ville.

## CHIFFRES CLES DU BUDGET 2022

BUDGET :
**5 772 435 €**
Dont fonctionnement :
**2 972 046 €**
Et investissement :
**2 800 389 €**

**Jean-Paul MONFORT**
**Adjoint au Maire**
**Chargé des Finances**

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

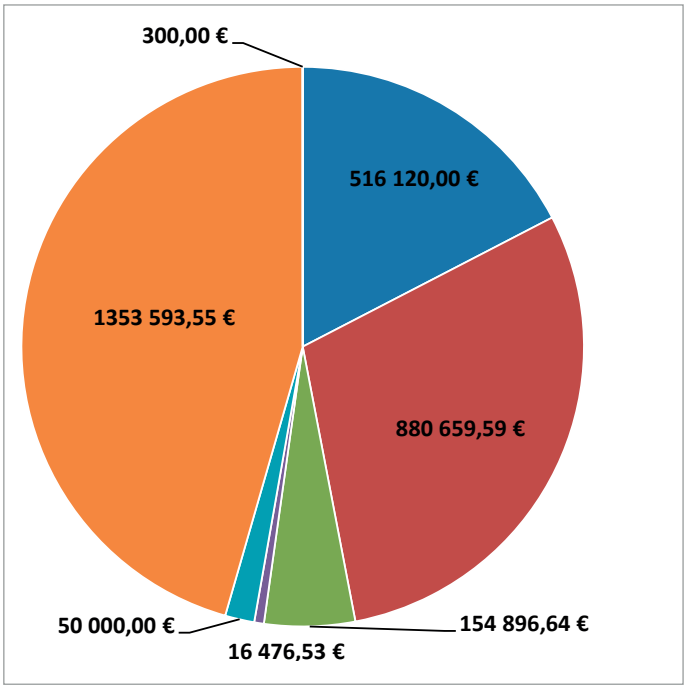


Légende :

- Charges à caractère général
- Charges de personnels et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Dépenses imprévues
- Autofinancement
- Atténuation de produits

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

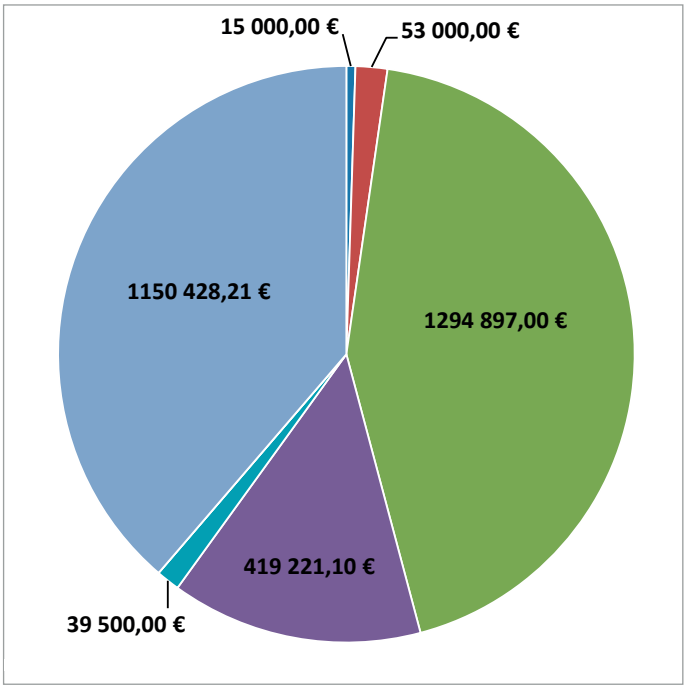


Légende :

- Atténuation de charges
- Produits des services et ventes
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion
- Résultat reporté

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

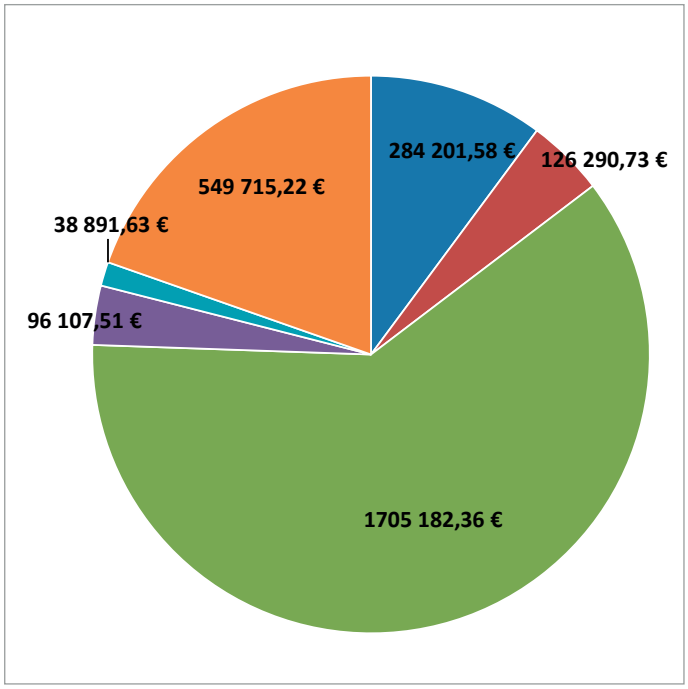


Légende :

- Immobilisations corporelles
- Immobilisations incorporelles
- Opérations d'équipement
- Emprunts et dettes assimilées
- Opérations patrimoniales
- Solde d'exécution reporté

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

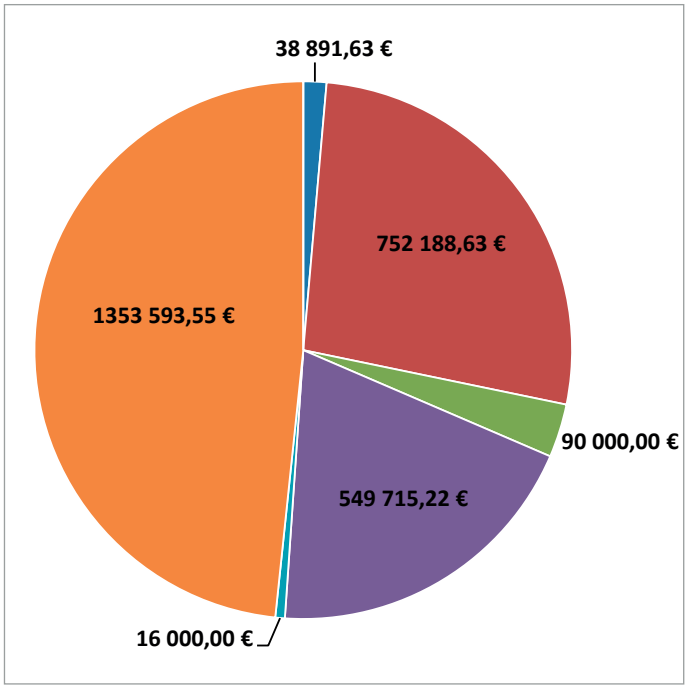


Légende :

- Opérations patrimoniales
- Subventions d'investissement
- Dotations
- Excédent de fonctionnement
- Autofinancement
- Produits des cessions

# Place du 18 juin : un espace polyvalent optimisé

Depuis fin janvier, le chantier d'aménagement de la place du 18 juin 1940, projet phare de 2022 de la Municipalité, a débuté. Situé au cœur du village, cet espace polyvalent nécessitait d'être réaménagé et amélioré.
Il permettra d'accueillir nombre d'activités et d'événements de la commune.

Co-financé par le département du Var et l'État, ce projet s'inscrit dans la continuité des actions déjà entreprises par la Municipalité pour dynamiser et réhabiliter le centre du village avec, notamment, la rénovation de la place de la Victoire, du parvis de l'Église et de la place du Rond pour les dernières réalisations.

## SCÈNE ET BUVETTE REPENSÉES

Cet espace sera doté d'une nouvelle scène conforme aux normes actuelles comprenant des loges et un espace de rangement. La nouvelle buvette permettra de répondre aux besoins des différentes manifestations et aux bénévoles d'œuvrer dans de meilleures conditions. L'espace a été pensé pour être pluridirectionnel : un espace en direction de la piste de danse pour les bals et concerts, un espace scénique au pied du théâtre de verdure et enfin un espace offrant la possibilité d'accueillir des spectacles interactifs de type sons et lumières.

## LA POLYVALENCE POUR FIL CONDUCTEUR

Une caractéristique indispensable qui a guidé la Municipalité lors de toutes les étapes du chantier. Cette place accueille de nombreuses animations, du stationnement et des activités de loisirs.

## UN NOUVEL ESPACE DE SPECTACLE : LE THÉÂTRE DE VERDURE

La création d'un théâtre de verdure, d'une capacité d'environ 200 places assises, permettra de renforcer la dimension culturelle de ce site.

L'objectif est de développer l'attractivité de Callas et d'offrir des spectacles de qualité.

## L'INTÉGRATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Dès les premières réflexions de réaménagement de la place, les enjeux environnementaux ont été pris en compte.
Ainsi, la place est dotée pour partie d'un revêtement perméable, contribuant à filtrer les eaux de pluie et minimisant le risque de ruissellement. Des bornes de recharge pour voitures électriques seront installées. Un éclairage LED sectorisé et avec une intensité modulable adaptée aux différentes activités, sera mis en place. Un nouvel espace de tri sélectif intégré fait également partie du projet.

Ci-dessus : Vue d'ensemble de l'aménagement de la place du 18 juin

Ci-contre : La place avant travaux

# Contournement Col de Boussaque

L'aménagement d'une voie reliant la RD 25 au chemin de la Colle était nécessaire afin d'offrir un passage sécurisé pour le bus scolaire. Cette liaison permet d'éviter des manœuvres complexes dans le carrefour de Boussaque. D'autre part, afin d'améliorer et fluidifier la circulation aux heures d'entrée et de sortie des classes un sens unique de circulation a été mis en place. Ce dispositif a fait l'objet d'une période de test du 13 juin 2022 jusqu'à la fin de l'année scolaire, une décision sera prise quant au maintien de ce sens de circulation pour les parents d'élèves.

# Garde-corps parking Casteou

Un accès direct a été réalisé depuis le parking Casteou vers le cœur du village grâce à la création d'un escalier, par les services techniques.

Pour compléter cet ouvrage et afin de sécuriser ce passage, la Municipalité a fait poser des garde-corps et des mains courantes en fer forgé.

Les travaux prendront fin avec l'aménagement des espaces verts attenants.

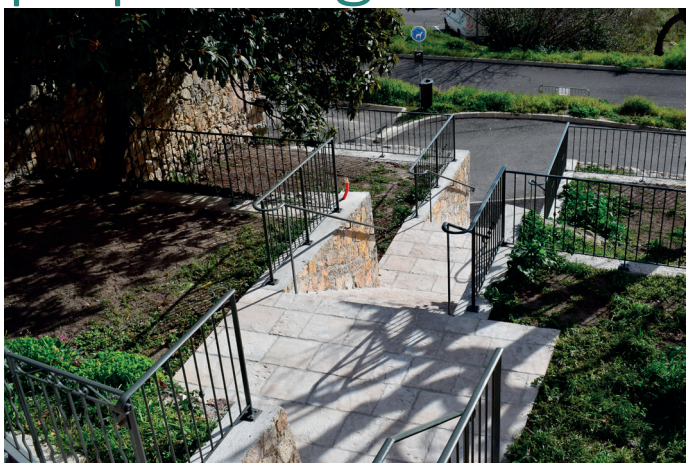

# Murs de soutènement

Ci-dessus : Le mur de soutènement situé chemin des Moulières s'était affaissé suite au passage d'un engin, d'un tonnage inadapté, en infraction, ce mur est à présent réparé et le passage à nouveau sécurisé.
Ci-contre : Le mur situé sur le chemin de la Colle Blanche était partiellement éboulé, il a été totalement remis en état par l'entreprise LAURENT.

# Travaux en régie

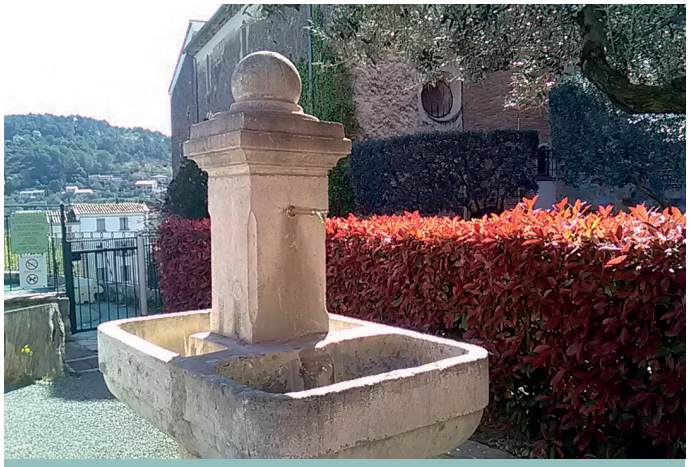

Réfection de la fontaine place de la Tuilerie.

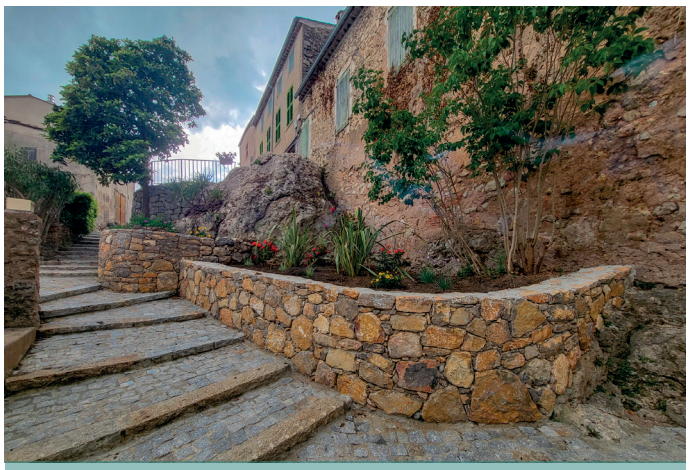

Création d'une jardinière - Place du rond.

Pose d'un revêtement aux pieds des arbres de la Place Clemenceau.

Mise en sécurité des passages rue sur Crotte et rue du Portail de Blancon par la pose de grillages.

Réfection de la fontaine Place Jean Jaurès.

Peinture des candélabres détériorés par le temps par les services techniques à l'aide de la nacelle.

# Toiture de l'École

Datant de la fin des années 80, l'étanchéité du toit terrasse de l'école laissait apparaître quelques porosités.

Durant les vacances scolaires, la toiture a été totalement rénovée et l'étanchéité est à présent assurée.

# Nouvelle organisation du stationnement Place Clemenceau

Afin de permettre à chacun de pouvoir accéder aisément aux commerces du cœur du village, une zone bleue sera créée Place Clemenceau. Le but de ce dispositif est d'organiser une rotation des véhicules afin d'éviter que les emplacements soient monopolisés par quelques-uns et permettre ainsi à chacun de réaliser facilement ses achats. La durée de stationnement sera fixée à 50 minutes. Les disques de stationnement seront mis à disposition gratuitement chez les commerçants.

# Inauguration France Services

Jeudi 3 mars, l'espace France Services de La Poste de Callas a été inauguré par Monsieur Daniel MARIA, Maire de Callas, Monsieur Evence RICHARD, Préfet du Var, Monsieur Fabien MATRAS, Député du Var, Monsieur Éric DE WISPELAERE, Sous-préfet de Draguignan et Monsieur Arnaud RAMI, Directeur de Secteur La Poste. Ce dispositif, hébergé au sein de l'agence postale, offre aux Callassiens et habitants des communes alentour un accompagnement administratif et numérique gratuit, sans rendez-vous, en libre service ou aidé par un agent formé. Huit organismes sont représentés dans le bureau de poste de la commune : la **Caisse d'Allocations Familiales**, la **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**, la **Mutuelle Santé Agricole**, la **CARSAT** (caisse de retraite), l'**Agence Nationale des Titres Sécurisés** (cartes d'identité, cartes grises, passeports... ), les **Finances Publiques**, le **Pôle Emploi**, le **CDAD** (accès aux droits). Il permet le maintien des bureaux de poste en milieu rural mais aussi la réduction de la fracture numérique en mettant à disposition du public des équipements connectés. Une assistance à proximité pour l'ensemble de vos démarches administratives !

# CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

## 19 MARS

**60e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie**

En cette année du 60e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, Monsieur Le Maire, Daniel MARIA, et Monsieur CAILLET, président de la FNACA, ont rendu hommage à l'ensemble des victimes, civiles et militaires, tombées pendant la guerre d'Algérie et lors des combats de Tunisie et du Maroc.

## 22 AVRIL

**Hommage aux victimes de la déportation**

Depuis 1954, le dernier dimanche d'avril est dédié à la mémoire des victimes et héros de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre mondiale. Cette année, en raison du second tour des élections présidentielles, la cérémonie a été avancée au vendredi 22 avril. Lors de cette commémoration, un hommage appuyé a été rendu aux déportés. Cette cérémonie a été l'occasion de rappeler l'horreur des camps de concentration nazis et de perpétuer le devoir de mémoire.

## 8 MAI

**Victoire du 8 mai 1945**

A l'occasion du 77e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 , marquant la fin de la Seconde guerre mondiale, les Callassiens et Callassiennes sont venus nombreux pour honorer la mémoire des victimes de ce conflit.
Les enfants de l'école de Callas, à l'initiative de leur enseignante, Madame SOTOCA, et de la directrice de l'école, Madame HERBIN, ont entonné la Marseillaise.

## 18 JUIN

**Appel du Général de Gaulle**

Samedi 18 juin, la population Callassienne a célébré l'appel à refuser la défaite et à poursuivre le combat, prononcé le 18 juin 1940 sur les ondes de la BBC par le Général de Gaulle. Une action déterminante pour la place de la France dans ce conflit. Dans son discours, Daniel MARIA, Maire de Callas, a commémoré cet événement. Cette année exceptionnellement, en raison des travaux sur la place du 18 juin, la cérémonie s'est déroulée au Monument aux Morts.

# SERVICE SCOLAIRE

## Une équipe dynamique et compétente au service des enfants !

Cette année scolaire, particulièrement marquée par la crise sanitaire, aura encore apporté son lot de contraintes pour les élèves, les enseignants et le personnel municipal au sein de l'école communale. L'ensemble des intervenants n'a eu de cesse d'exercer sa mission pour nos enfants avec un sérieux, un courage et une volonté qui démontre leur conscience professionnelle et leur investissement.

L'école maternelle et primaire relève de la compétence de la commune, qui met tout en œuvre pour offrir les meilleures conditions aux enfants, aux enseignants et aux agents communaux qui y travaillent.

Elle assure l'entretien et l'aménagement des locaux et des cours de récréation, l'acquisition et l'entretien du mobilier scolaire, prend en charge les dépenses de fonctionnement et l'achat annuel de livres et de matériel informatique. En plus de cela, la Municipalité gère les services d'accueil périscolaire, de restauration et de ramassage scolaire (en collaboration avec Dracénie Provence Verdon agglomération).

Au côté du personnel enseignant qui dépend de l'Éducation nationale, les agents municipaux s'impliquent au quotidien avec compétence et bienveillance pour les enfants.

Dans notre école, 8 agents, assurent l'encadrement des enfants : 4 agents remplissent la fonction d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et secondent les enseignants dans leurs tâches, 2 agents de restauration élaborent et préparent les repas au quotidien et 2 agents de surveillance et d'animation complètent les effectifs lors de la pause méridienne et pour les activités périscolaires.

### QUELQUES CHIFFRES :

- **Repas moyens par an = 13319 (repas servis durant l'année scolaire 2020-2021)**
- **Nombre d'enfants en moyenne au périscolaire matin/soir = 30 à 40 enfants**
- **Élèves prenant le bus = Environ 24% des élèves**
- **Nombre d'enfants à l'école = 145 répartis en 6 classes (année scolaire 2021-2022)**
- **Rapport maternelle / primaire =**
  **- 43 % des élèves sont en maternelle**
  **- 57 % des élèves sont en primaire**
- **Prévisions rentrées des classes 2022/2023 : 159 enfants (67 maternelles et 92 primaires) : 27 PS, 15 MS, 25 GS, 22 CP, 24 CE1, 16 CE2, 13 CM1, 17 CM2**

## LA CANTINE

L'école propose des menus équilibrés et variés dans le respect des préconisations diététiques. Conformément à la réglementation, un menu végétarien est proposé chaque semaine et l'ensemble des menus intègre une part importante de produits bio. La qualité des repas (cuisinés sur place tous les jours par nos "cantinières") conjuguée à l'adhésion des enfants à une démarche environnementale ont permis de réduire considérablement le volume des déchets. Pour compléter cette action, un composteur sera mis à disposition dès la rentrée prochaine.

Aujourd'hui ce sont en moyenne 130 enfants qui mangent à la cantine au quotidien ; c'est un travail important réalisé par les agents municipaux mais qui confirme la volonté de permettre aux enfants de découvrir différentes saveurs à un prix modéré mais avec des produits de qualité. C'est un effort important réalisé pour nos enfants afin de garantir tout au long de l'année une alimentation saine et équilibrée à tous.

La cantine fonctionne en self encadré par les agents permettant aux enfants d'accéder à l'autonomie ! On coupe sa viande tout seul (avec un peu d'aide si nécessaire) et on se sert soi-même sur plateau en faisant bien attention… des petites choses du quotidien qui responsabilisent les enfants et qui ont un vrai rôle éducatif.

**Tarif : 2,60€/repas**

## L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Afin de répondre à la demande des familles et leur permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle, l'accueil périscolaire est indispensable.
Le périscolaire permet d'accueillir régulièrement ou occasionnellement les enfants scolarisés et de proposer des activités de loisirs éducatifs encadrés par un personnel disponible et qualifié. Ce service est mis en place le matin et le soir.
Le soir, un goûter est servi puis ce temps est mis à profit pour des activités d'études ou pour l'organisation de jeux pour se détendre.
Durant la pause méridienne, les agents de la commune assurent la sécurité des enfants et proposent des jeux ou des activités ludiques pour les divertir. Les plus petits quant à eux, sont installés dans le dortoir pour profiter d'une sieste bénéfique.

**Tarif horaire du périscolaire : 1,10€/h**

## LE TRANSPORT SCOLAIRE

Chaque jour, près de 40 élèves de maternelle et primaire dont les familles résident en dehors du centre village bénéficient du transport scolaire gratuit, le coût étant pris en charge par la commune. La communauté d'agglomération est responsable de l'organisation du transport et la commune met à disposition, matins et soirs, une accompagnatrice à bord du bus afin d'assurer la sécurité des enfants.

# FIBRE OPTIQUE : INTERVIEW MONSIEUR DAGUILLON

**Monsieur Olivier DAGUILLON**
**Directeur Orange des relations avec les collectivités locales du 83**

## Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un réseau entièrement nouveau qui permet de relier le central téléphonique au client final par une fibre optique.
Il se décompose d'une partie mutualisée entre l'armoire de quartier (environ 350 logements) et le point de branchement au plus près des habitations ou à l'intérieur des habitations lorsqu'elles font plus de 4 logements.
Pour déployer ce réseau, la première étape consiste à faire un relevé de boîtes aux lettres, puis regrouper 350 logements et enfin demander une permission de voirie pour poser une armoire, vient ensuite la phase la plus longue de déploiement de la fibre jusqu'au plus près des habitations.

## Quel chemin emprunte la fibre ?

Le chemin emprunté par la fibre optique utilise 99% du réseau existant qu'il soit souterrain ou aérien.
Il y a toutefois des exceptions, les armoires de quartier à créer doivent être raccordées impérativement en souterrain. Pour Callas cela a imposé des travaux de génie civil entre Figanières et Callas afin de créer des micro-tranchées. La route étant départementale à cet endroit, il a fallu 18 mois de négociations avec le Conseil Départemental du Var pour qu'il autorise la création de ces micro-tranchées sur 3 km car il a fallu modifier le règlement de voirie qui n'autorisait pas cette technologie plus récente.

## Quels sont les principaux avantages offerts par la fibre ? Au niveau santé ? Au niveau environnement ?

La fibre offre deux principaux avantages en termes de résistance et d'usage.
C'est un réseau nouveau qui n'est pas sensible aux perturbations électromagnétiques ni aux conditions climatiques, c'est un signal lumineux véhiculé par un cheveu de fibre de verre, il est beaucoup plus rigide que le cuivre.
Son seul prédateur ?! La pelleteuse ou la souris !
En termes d'usage, l'ADSL a un débit de 20 Mb/s tandis que les premiers abonnements fibre optique ont un débit de 500 Mb/s, c'est 25 fois à 100 fois le débit de l'ADSL ! Chaque foyer pourra, ainsi, connecter jusqu'à 20 appareils en même temps sans aucun problème : télévision haute définition, conférence vidéo, jeux en ligne, navigation sur internet et tous les objets connectés de la maison.
En ce qui concerne la santé, il n'y pas de risque en particulier, la fibre ne génère pas d'ondes électromagnétiques car c'est un signal lumineux. Enfin, au niveau environnemental, le déploiement de la fibre utilise les infrastructures existantes, il n'y aura pas d'impact négatif, si ce n'est l'impact visuel puisque le réseau fibre cohabite avec le réseau cuivre existant. (Décommissionnement du cuivre en 2030).

## Où en sont les travaux de déploiement à CALLAS ?

Les premières prises ont été installées fin 2021 mais la réglementation française impose des délais pour permettre à tous les fournisseurs d'accès internet d'être présents en même temps. La première date d'ouverture commerciale a été le 5 janvier 2022, aujourd'hui (au 11 mai 2022), 192 prises sont opérationnelles, l'objectif est de doubler a minima cette valeur d'ici la fin de l'année.

Il est difficile de déterminer une date de fin de travaux de déploiement puisque cela ne dépend pas uniquement d'Orange. Il y a les contraintes techniques et d'autres acteurs qui entrent en jeu : changement de poteaux, obtention d'autorisations (cf : 18 mois de négociations avec le Conseil Départemental du Var pour 3 km de micro-tranchées). Pour les changements de poteaux, il est généralement admis que 25 % devront être remplacés. Rien que pour Callas, quelques centaines sont à prévoir.

Le déploiement continuera jusqu'à fin 2023 sur le principe actuel c'est à dire une livraison de prises en volume par le Partenaire choisi par l'Opérateur aménageur, Orange. Ce principe ne permet malheureusement pas de traiter les demandes individuelles. A l'heure actuelle, les négociations entre les opérateurs aménageurs et l'autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP) n'ont pas permis de définir les règles de déploiement : système actuel ou raccordement à la demande via un guichet.

### A partir de quand les foyers pourront-être raccordés, quelles seront les démarches à conduire ?

Pour tester votre éligibilité et ainsi savoir si vous pouvez être raccordé, connectez-vous sur le site de l'opérateur d'infrastructure (Orange).
Lien direct : https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre
Si votre foyer ou votre immeuble est éligible, un abonnement peut être pris chez n'importe quel fournisseur d'accès.
Pour les autres, il faudra prendre patience.
Pour les raccordements, le client doit mettre à disposition une infrastructure pour installer la fibre. Cela peut poser certains problèmes en particulier pour les maisons construites avant les années 80 dont la connexion s'effectue par gaines, qui parfois sont difficilement accessibles et entraînent des travaux supplémentaires à la charge du client.

### Est-ce que l'adhésion à la fibre sera obligatoire ?

Pas pour l'instant. A partir de 2025 certaines installations seront migrées et d'ici 2030, le réseau fibre remplacera le réseau cuivre.

### J'habite en appartement, suis-je raccordable ?

Si j'habite un immeuble de plus de 4 logements, le propriétaire ou le syndic de l'immeuble doit signer avec l'aménageur pour permettre l'installation du ou des points de branchements et il doit fournir un diagnostic amiante. À l'heure actuelle, l'installation de la fibre dans l'immeuble est entièrement gratuite.

### Mon voisin est raccordé à la fibre optique mais pas moi, pourquoi ?

Il y a de nombreuses explications. La première chose à faire est de vérifier que l'immeuble ou la maison a bien été identifié, en se connectant sur le site de l'ARCEP : cartefibre.arcep.fr.
Le premier relevé de boite aux lettres datant de 2015 et le deuxième de 2018-2019, des habitations ont peut-être été oubliées et des erreurs ont été commises.
L'armoire de quartier c'est comme un arbre, il est possible que deux branches différentes desservent une même rue, le cheminement est donc différent : mon voisin est éligible mais pas moi..

Il peut également y avoir des explications techniques c'est-à-dire des contraintes techniques lors du déploiement et qui nécessitent des études d'ingénierie et des autorisations auprès de tiers, c'est le cas lorsqu'il est nécessaire de changer des poteaux ou lorsqu'un poteau Enedis ne supporte pas la surcharge liée à la pose du câble de fibre optique…

Si tous vos voisins autour de vous sont raccordés, c'est peut-être qu'il y a eu un oubli mais c'est sûrement parce qu'il y a une explication technique !

### Je n'arrive pas à voir sur le site les informations concernant mon logement, que dois-je faire ?

Si votre maison n'est pas identifiée sur le site, il faut vous faire connaître en Mairie afin que celle-ci transmette les informations à Orange pour les traiter. Le délai est long, de 3 à 4 mois pour être identifié sur le site et faire les études de déploiement réseau.

### Quel est le coût de raccordement à la fibre ?

Le coût de raccordement est généralement offert par le fournisseur d'accès à internet lors de la souscription à un abonnement.

### Ai-je la possibilité de choisir librement mon fournisseur d'accès pour souscrire à un abonnement fibre ?

L'ARCEP met tout en œuvre pour que chaque opérateur puisse offrir ses services aux utilisateurs. L'opérateur d'infrastructure qui déploie la fibre optique sur les communes n'a pas d'exclusivité.

### Vais-je subir une interruption de service lorsque je vais basculer de l'ADSL à la fibre optique ?

A priori vous ne devriez pas subir d'interruption de service car les 2 réseaux, cuivre et fibre sont indépendants.

### Qui finance la construction de ce nouveau réseau public ?

Orange finance seul et sur ses fonds propres la construction du nouveau réseau.

### Je fais construire, comment raccorder mon logement neuf au réseau de fibre optique ?

Vous pouvez retrouver l'ensemble des démarches à effectuer pour raccorder un logement neuf au réseau fibre optique sur le site : reperes-travaux.orange.fr. Attention à ne pas vous y prendre à la dernière minute, puisque le délai de raccordement est de 6 mois en moyenne. L'idéal est de faire la demande dès le dépôt en mairie du permis de construire.

## Nouveaux agents

→ **Madame Virginie VOISIN et Madame Océane REGLEY ont rejoint les services scolaires.**
Elles sont en charge de la surveillance, de l'accompagnement et de l'encadrement des élèves durant la pause méridienne et du bus scolaire, mais aussi de l'hygiène et l'entretien des locaux et du matériel.

→ **Depuis le 1er avril, Monsieur Guillaume BUSATTA** a rejoint les services de la commune en tant qu'Agent de Surveillance de la Voie Publique. Soucieux d'accompagner et de servir la population, il renforcera l'action du Policier Municipal déjà en place pour assurer la sécurité et la prévention sur l'ensemble de la commune.

## *Renforcement des outils de communication*

**Dans la continuité des actions entreprises pour optimiser la diffusion de l'information auprès des administrés, la municipalité a renforcé ses moyens de communication en développant deux nouveaux outils :**

**Une borne interactive** a été installée début février sur la place de la Victoire. Ce système innovant et moderne permet un libre accès aux informations légales et administratives, 24h/24 et 7 jours sur 7.
Les arrêtés en vigueur, les comptes-rendus et procès verbaux du Conseil Municipal, les autorisations d'urbanisme, les publications de bans de mariage, mais aussi les actualités et manifestations de la commune peuvent être consultés à tout moment sur la borne.

"**L'actu en bref**" complète la parution semestrielle du Petit Callassien et diffuse l'actualité et les informations en temps réel.

Cette brève, publiée régulièrement, est disponible en ligne sur le site de la mairie www.callas.fr/publications/lactu-en-bref, chez les commerçants du village, et aussi sur l'application Panneau Pocket, qui permet d'être informé et alerté en direct de chaque événement ou information.

# ECLAIRAGE PUBLIC

**Remplacement de l'éclairage public par une technologie économe.**

La commune s'est inscrite dans un vaste programme d'économie d'énergie. Dans ce sens, l'éclairage public au sodium des réverbères du village, très énergivore, a été remplacé par un éclairage LED, beaucoup plus économe.
L'éclairage LED a de nombreux avantages : consommation d'énergie moins importante, durée de vie plus longue, maintenance moins coûteuse, éclairage orientable diminuant la pollution lumineuse, intensité modulable par tranches horaires en cours de nuit... Ainsi, la commune réalisera une économie substantielle sur sa consommation d'électricité.

A l'occasion de ces travaux réalisés sous l'égide d'Olivier CANAVESE, conseiller municipal en charge de ce projet, le réseau a été étendu dans les zones insuffisamment éclairées telles que la place du Rond ou l'accès au parking Casteou.

Les services techniques de la commune ont rénové et repeint les lampadaires dégradés par le temps.
Ce renouvellement affirme l'engagement de la commune sur la voie de la transition énergétique et son souhait de mener les projets en tenant compte des enjeux environnementaux.

Ces travaux ont été cofinancés par l'État au titre de la DSIL France Relance, à hauteur de 45 426€, dans le but de réduire la facture énergétique. Le Symielec Var, auquel la commune a délégué la gestion de son réseau d'éclairage public a financé pour 45 426€.

Le reste à charge de la commune s'élève à 45 729 €.
Grâce à ces cofinancements, et malgré la hausse du prix de l'énergie, le retour sur investissement pour la commune sera rapide.

→ Une étude sur la performance environnementale des bâtiments communaux est en cours. Les consommations des systèmes de chauffage, d'éclairage et le type d'isolation du groupe scolaire, du centre Beaujour, et du centre technique, sont actuellement étudiés, afin de réduire la consommation électrique et l'impact sur les coûts de fonctionnement.

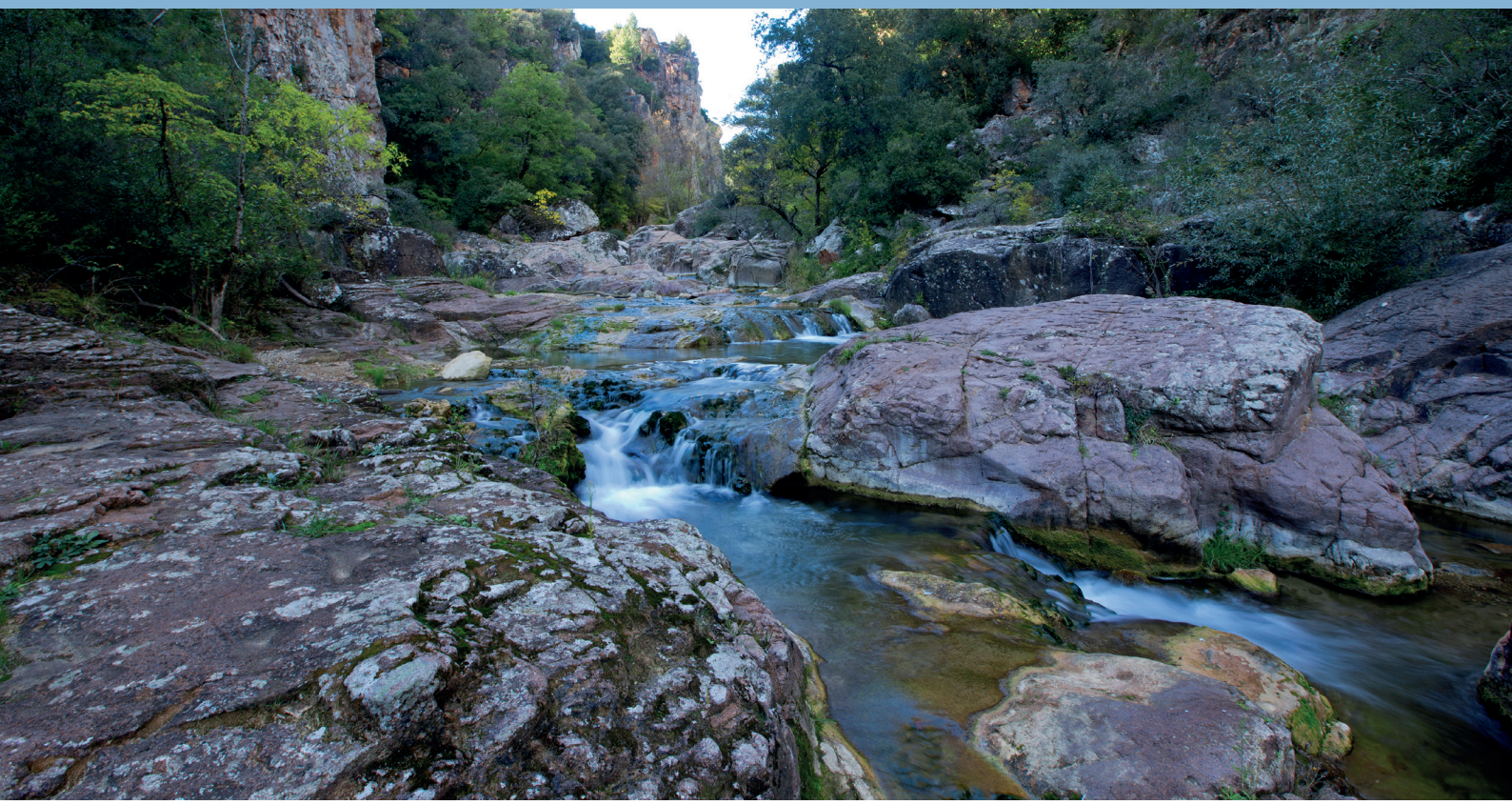

# L'EAU, LE MAL DU SIÈCLE ? PAS SÛR !

**Et au 21ème siécle, l'eau vint à manquer… Ce bien,cet or, précieux et translucide, pourrait bien rivaliser avec l'or noir (pétrole), en détronant notre or vert local (huile d'olive).**

**On nous prévient, par médias interposés et restrictions imposées, que la situation pourrait être pire, dans les années à venir.**

La faute à qui ?

Au manque de pluie ? Au réchauffement climatique ? A la surconsommation excessive due à notre mode de vie ?

Peut-être les trois, qui, combinés entre eux, deviennent les vecteurs de l'amenuisement des ressources en eau.

Puisque l'avenir de nos ressources en eau semble de plus en plus incertain, tournons-nous un peu vers le passé : le problème de la gestion de l'eau est-il nouveau ? Comment faisait-on autrefois ? Aurions-nous quelques leçons à tirer du passé ?

**Au commencement, les grecs et les romains…** c'est en Mésopotamie, en - 6000 avant JC, que l'on trouve trace des premiers puits. Il faut cependant attendre l'Antiquité pour que l'eau commence à être apprivoisée : les Grecs sont les premiers à la stocker et à la transporter jusqu'aux habitations via des réseaux.

En inventant et en construisant les aqueducs, les Romains vont impulser un nouvel élan. Grâce à ces imposants ouvrages, l'eau est transportée sur de grandes distances par le simple effet de la gravité. A condition de trouver des sources situées sur un point plus élevé que la ville à alimenter. L'aqueduc le plus célèbre en France est celui de Nîmes. Il canalisa la Fontaine d'Eure (près d'Uzès) sur 50 km pour alimenter la ville en empruntant le célèbre Pont du Gard.

**Au Moyen-Âge,** alors que les villes se développent, on s'approvisionne dans les puits et les rivières. La plupart du temps, les habitants doivent chercher l'eau à l'extérieur des villes, les plus fortunés recourent aux services des porteurs d'eau. Quant aux grands monastères et aux châteaux, ils la font venir en détournant des sources ou en réalisant des aqueducs. Comme les égouts n'existent pas, l'eau est souillée par les infiltrations dues aux ordures ménagères et les excréments animaux qui jonchent les rues.

**Sous l'Ancien Régime,** la distribution de l'eau par les fontaines publiques, accessibles à tous, se développe. Et en 1778, la Compagnie des Eaux de Paris est fondée. Elle ambitionne d'apporter l'eau à chaque habitation via des branchements sur l'eau de Seine. En vain, elle fera faillite : les porteurs d'eau, souvent Auvergnats, continuent à servir les mieux lotis des Parisiens, et les lavoirs rassemblent toujours les lavandières. Quelques années plus tard, Napoléon Bonaparte creuse le canal de l'Ourcq et installe des fontaines dans toutes les cours d'habitation de la capitale.

## Et à Callas ?

On peut lire dans les archives du 19ème siècle :

"La construction d'un lavoir public a toujours été pour la commune de Callas un besoin vivement senti mais le peu d'eau de ses fontaines et leur mauvaise qualité pour le blanchissage du linge avaient toujours éloigné l'idée d'en construire un.
"La fontaine actuelle du Barri sera placée extérieurement au lavoir et son bassin demi circulaire occupera toute la largeur de l'arcade du milieu. Les eaux de la fontaine du Barri et celles amenées de la fontaine de la placette pour alimenter le lavoir monteront par le moyen d'un siphon dans une borne fontaine double placée au milieu et dans l'épaisseur de l'arcade et s'écouleront les uns dans le bassin de la fontaine extérieure et les autres dans le lavoir". Un peu plus loin, on apprend que le siphon est également alimenté par les "eaux descendant du portail".
Le 16 mars 1851, une enquête préalable déclare l'utilité incontestable de la fontaine, et la pertinence de son emplacement.
En juillet 1953, aura lieu la réception définitive des travaux de réfection de la toiture du lavoir du Barri, et en mars 1954, des travaux seront effectués pour assurer la parfaite solidité de l'immeuble.

## Jacques GIBOIN , le bienfaiteur

Jacques Giboin possédait au quartier de l'ubac une propriété dans laquelle coulait la source de la petite fontaine de l'Hubach dont l'eau appartenait en hiver, aux moulins à huile de la commune, et après la récolte des olives, à l'irrigation des trois terrains. Cette source formait au pied d'un sentier une espèce de bassin rustique avec quelques pierres pour y laver le linge et servait de lavoir public. En 1813, M. Giboin fit entourer ce lavoir d'un mur de clôture fermant ainsi l'accès aux lavandières et aux arrosants.
Finalement M. Giboin fit don de la source en 1842 pour en faire deux fontaines, une à 4 tuyaux à la Placette et une à 1 tuyau au Barri. La commission syndicale possédant sans contestation, d'après les règlements communaux, l'usage entier de l'eau de la source après la récolte des olives par les moulins, voulut autoriser les habitants à utiliser une partie de l'eau de la plâtrière pendant les vendanges, pour le lavage des cuves tonneaux, cornues etc...
" à dater du 15 septembre, la commune est autorisée pendant tout le temps que durent les vendanges à prendre l'eau de la plâtrière au Portail tous les jours à 4h du matin jusqu'à 10h du matin et à 4 h du soir jusqu'à 10h du soir. Les autres heures restant dévolues aux arrosants."

**Au 20ème siècle,** "l'eau coule à flots" avec cependant, son lot de restrictions… Le lobby de l'hygiène et des douches "à répétition", la multiplication des piscines, l'agriculture et l'élevage intensifs, ce que l'homme moderne appelle le "progrès" sont autant de domaines énergivores aussi bien en électricité qu'en eau, et les restrictions demeurent nécessaires…

Une callassienne raconte:
"Les difficultés d'approvisionnement en eau ont toujours existé. Dans les années 80, je me souviens très bien des coupures d'eau imposées et planifiées la nuit, entre 22h00 et 7h00 du matin environ, dans certains quartiers du village et des campagnes. Chacun préparait une cuvette remplie d'eau dans l'évier et remplissait des bouteilles d'eau fraîches avant la coupure".

**Dans la décennie suivante,** des solutions sont trouvées pour l'alimentation en eau du village, notamment avec le forage des Costes couplé avec une antenne du canal de Provence, et le maillage du réseau de distribution d'eau par le SIVOM de Callas.

**Aujourd'hui,** malgré ces aménagements, la ressource en eau se raréfie…
Après plusieurs années de sécheresse et des hivers avec une pluviométrie très faible, les nappes phréatiques sont au plus bas. La question de la ressource en eau se pose à nouveau sur l'ensemble du département. Des mesures d'économie sont dictées par le Préfet du Var afin d'éviter que l'eau ne vienne à manquer. Un comportement citoyen face à cette modification climatique est à présent nécessaire. Alors, quelle que soit l'époque, quelles que soient les conditions climatiques,"notre eau" ne doit-elle pas être considérée définitivement comme un bien précieux ?

**Valérie KERSUAL - Conseillère Municipale en charge de la communication**

## *Installation de capteurs CO2*

Afin que nos enfants évoluent dans de bonnes conditions et pour permettre une aération adaptée des salles de classes, 10 capteurs de CO2 ont été installés à l'école de Callas.

Les capteurs de CO2 sont des petits boîtiers qui mesurent la concentration en gaz carbonique dans l'air et permettent ainsi de savoir quand il est nécessaire d'aérer une pièce. Si le voyant est vert, tout va bien. S'il est orange, il faut renouveler l'air et s'il passe au rouge, il est urgent d'aérer la pièce.

Répartis dans chaque salle de classe et dans les pièces regroupant de nombreux enfants, ils permettent d'aider les agents à visualiser la nécessité d'aérer et ainsi favoriser le renouvellement de l'air.

L'aération permet d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage en réduisant les risques de contamination (grippe, covid…) et la concentration de polluants de l'air intérieur.
Cette installation a été cofinancée dans le cadre de la mise en place des mesures sanitaires par l'État.

## *Découverte du patrimoine Callassien*

Le projet randonnée de l'école, a permis aux enfants de faire de nombreuses balades découvertes tout au long de l'année scolaire. Une manière ludique et interactive de transmettre l'histoire de notre beau village aux jeunes Callassiens qui ont pu conter moultes anecdotes historiques à leurs parents.

Parmi ces balades, fin avril, les enfants des classes de CP, guidés par Cynthia SFILIO, représentant l'association des Parents d'élèves, ont découvert l'histoire de leur village typiquement provençal, et les lieux emblématiques de la commune : le Centre Beaujour, la Place Clemenceau, les calades et la fresque des olivades. Ils furent également accueillis par Monsieur Daniel MARIA, Maire, et Madame Dominique BOURRIER, adjointe déléguée aux affaires scolaires, qui ont répondu à leurs questions pertinentes sur l'organisation de la commune et le rôle des Élus.

Fin juin, c'est Dominique BOURRIER, qui a fait découvrir le patrimoine restauré de la commune dont la Calade et la Place du Rond. Un lieu entièrement réhabilité en 2020 grâce au soutien de la Région Sud (les travaux ont été subventionnés a hauteur de 24 576 €). Une rénovation qui s'inscrit dans le projet de sauvegarde du patrimoine porté par la Région Sud et auquel la Municipalité est extrêmement sensible.

## Remise de dictionnaires au CM2

Le 24 juin, Daniel MARIA, Maire de la commune, et Dominique BOURRIER, adjointe aux affaires scolaires, ont procédé à la traditionnelle distribution des dictionnaires offerts par la commune aux élèves de CM2 qui quittent l'école élémentaire pour le collège en septembre.

Un Atlas ainsi qu'un dictionnaire anglais-français accompagnaient celui-ci, une manière de féliciter les élèves pour leur entrée en sixième !

A l'heure d'internet, des tablettes et des smartphones qui offrent des résultats instantanés mais parfois inexacts à nos chers enfants, le dictionnaire reste un outil primordial tout au long de la scolarité et même après.

Il aide à écrire sans fautes, à stimuler la recherche et la connaissance, ainsi qu'à renforcer l'intérêt pour le livre et donne goût à la lecture.

Nous souhaitons une bonne continuation de leur scolarité aux élèves qui entrent en sixième à la rentrée.

## École de musique : Une activité à découvrir !

Le Conservatoire d'agglomération de la Dracénie, fort d'un réseau multi-sites sur l'ensemble de son territoire, offre un enseignement artistique de proximité, notamment grâce à son antenne de Callas où deux enseignements sont dispensés : piano et solfège.

L'école a vocation à initier les élèves, adultes et/ou enfants, aux pratiques artistiques sous diverses formes, sans préjuger de leur orientation future, que ce soit dans la perspective d'un projet de pratique au niveau amateur, professionnel ou tout simplement dans le but de devenir un spectateur averti.

**INSCRIPTIONS : DU 4 JUILLET AU 5 SEPTEMBRE 2022**

**→ Informations et inscriptions : 08 83 08 30 50 /** conservatoire.agglomeration@dracenie.com

Parmi les élèves de l'école de Callas, Clarius ROIRON (JUST), joueur de tuba de 14 ans et son frère Augustin, 10 ans, trompettiste ont des qualités prometteuses.

*« Clarius a commencé à apprendre la musique à l'âge de 5 ans. Depuis ses débuts il est élève au conservatoire d'agglomération de Draguignan dans la classe de David Tallent. Il participe tous les ans aux stages d'été de l'Association Cuivre Attitude sur les îles de Sainte Marguerite.*

*Avant la COVID il jouait dans l'orchestre de l'Harmonie Aurélienne de Fréjus. En juin 2021, il passe son examen de fin de premier cycle et est reçu avec les félicitations du jury. Sur cette lancée, le 27 novembre, il participe au 1er concours international de Tuba d'Antibes. Il y gagne le 1er prix de la catégorie préparatoire en Saxhorn.*

*Son petit frère Augustin, 10 ans, apprend quant à lui la trompette depuis 5 ans, en étant aussi élève au conservatoire de Draguignan. Si vous entendez de la musique au quartier Casteou, ce sont sûrement eux qui travaillent leur gamme ! »*

→ Le CCAS aide les familles pour la pratique d'une activité musicale et entend préserver ce service culturel au sein de la collectivité, en prenant financièrement en charge une partie des cotisations, sans condition de ressources.

**Plus d'informations : Dominique BOURRIER : bourrierdominique@orange.fr**

# PLAN SÉCHERESSE

Le Var est placé en alerte sécheresse avec désormais 93 communes concernées. Retrouvez les mesures à prendre sur :

https://bit.ly/3ySjL4A

Suite à une nouvelle saison hivernale à la pluviométrie largement déficitaire, le niveau des nappes phréatiques est au plus bas. Nous nous préparons à une sécheresse sévère et précoce. Le manque de précipitations efficaces est de plus en plus fréquent et nous devons anticiper les épisodes de sécheresses récurrents et marquants. Il s'agit désormais d'un fait : l'eau se raréfie. Ensemble, nous pouvons adapter nos comportements pour préserver cette richesse.

## Au jardin :

- ✓ Recyclez les eaux de nettoyage et collectez les eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts et l'entretien/ nettoyage des extérieurs
- ✓ Paillez et amondez la terre avec du broyât sur vos plantations pour limiter l'évaporation et le dessèchement du sol. C'est encore plus efficace si le sol a été biné. Du broyât est d'ailleurs disponible gratuitement en déchetterie.
- ✓ Privilégiez les plantes endémiques économes en eau et résistantes à la chaleur et au vent
- ✓ Améliorez l'arrosage : arrosez tard le soir ou tôt le matin, pour éviter une évaporation trop rapide.
- ✓ Préférez de la prairie à la pelouse, les « mauvaises herbes », pâquerettes et pissenlits améliorent la biodiversité et la porosité de votre sol, ce qui retient mieux l'eau.
- ✓ La permaculture permet de mieux organiser votre potager: les plantes seront moins gourmandes en eau
- ✓ Ne vidangez pas vos piscines, nettoyez-les et préférez l'hivernage.
- ✓ Le remplissage des piscines est interdit.
- ✓ Supprimez tout fongicide et autre produit chimique, car vous aurez renforcé votre sol naturellement et l'eau ne sera plus un problème. Vous réduirez aussi la pollution des eaux du territoire.
- ✓ Lavez les véhicules dans les stations de lavage. Réduisez considérablement le nombre de lavages.

## À la maison :

- ✓ Vérifiez régulièrement que votre installation n'a pas de fuite.
- ✓ Préférez les douches aux bains, cela réduit la consommation d'eau à la salle de bain.
- ✓ Aux toilettes, préférez une chasse d'eau à deux boutons.
- ✓ Les toilettes sont fréquemment sujettes à des fuites. Vérifiez que vous n'avez pas d'écoulement.
- ✓ Équipez votre domicile d'économiseur d'eau et de régulateur de débit.
- ✓ Faites tourner vos machines à laver quand elles sont pleines.

## *MaPrimeRénov*

Dans le cadre du plan de Résilience, le Gouvernement a décidé d'augmenter de 1000 € MaPrimeRénov pour tout changement de système de chauffage vers un système renouvelable, qui permette de remplacer une chaudière au gaz ou au fioul.

Cette augmentation prend effet pour tous les dossiers de demande d'aide déposés à compter du 15 avril et jusqu'au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, à compter du 1er janvier 2023, les forfaits MaPrimeRénov' pour l'installation de nouvelles chaudières au gaz seront arrêtés.

L'augmentation de 1000 € sera accordée pour l'installation d'un système de chauffage renouvelable, qui permet de sortir du gaz ou du fioul, comme les pompes à chaleur (y compris hybrides) ou les chaudières biomasse.

Cela concerne tous les ménages déjà éligibles aux aides MaPrimeRénov' pour ce type d'opération.

www.maprimerenov.gouv.fr

Conseiller France Renov le plus proche de Callas :
**AREVE - Agence de Rénovation Energétique Var Est**
Pépinière d'entreprise. Espace Chabran, bât. B - 129 avenue de la 1ère armée - 83300 DRAGUIGNAN

**08 08 80 00 83 /contact@areve83.fr**

## *Risque incendie*

En cette période de chaleur déjà intense et de sécheresse marquée, la végétation est très sensible aux départs de feu, il convient d'être d'autant plus prudents et d'adopter des comportements responsables.

Retrouvez tous les conseils et bons comportements à adopter pour ne pas déclencher de feu de forêt :
http://www.var.gouv.fr/6-bons-comportements-pour-ne-pas-declencher-de-a7208.html?fbclid=IwAR0CmaI1RMtUIuOJlkGR-MKARoLxaxZ5G8Lx-UObqRcK77g25JcoiJZ6pL8

À noter : Le département du Var est particulièrement exposé aux risques de feux de forêt.

L'accès aux massifs y est réglementé en période estivale : avant de vous y rendre, n'oubliez pas de vous renseigner sur le site :
http://www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-du-var-a2898.html

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Santé publique France

# Pendant les fortes chaleurs

## Protégez-vous

**RESTEZ AU FRAIS**

**BUVEZ DE L'EAU**

**Évitez l'alcool**

**Mangez en quantité suffisante**

**Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit**

**Mouillez-vous le corps**

**Donnez et prenez des nouvelles de vos proches**

**Préférez des activités sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

W-3031-001-2106 – BABEL

# Itinéraire d'Artistes fait son grand retour !

Après deux années d'absence, c'est avec une grande satisfaction que la Municipalité en collaboration avec le collectif dracénois « Les Caboch'Arts », présidé par Eddie COPIN, a pu organiser la 6e édition d'Itinéraire d'Artistes. Cette année, la Ligue Sud Paca Corse s'est jointe aux festivités et une dizaine de leurs adhérents ont investi le Moulin Musée pour y exposer leurs œuvres.

Un rendez-vous culturel incontournable qui offre à chacun la possibilité de découvrir des artistes locaux. Notre village est un lieu privilégié pour accueillir des expositions et des artistes. Michel CARLIN, peintre de grand talent a d'ailleurs élu domicile dans notre village et c'est tout naturellement qu'il est l'invité d'honneur de cette édition.

Cet artiste a côtoyé les plus grands comme Picasso, Léger ou encore Matisse, c'est un privilège de pouvoir admirer ses œuvres et que cette manifestation soit honorée de sa présence.
Ce sont donc une trentaine d'artistes qui ont présenté leurs créations dans les salles d'expositions du village et ont ainsi offert une balade picturale aux visiteurs. Balade durant laquelle chacun a pu découvrir les différentes techniques artistiques utilisées : coups de pinceaux, matière, outil…en se laissant transporter au cœur d'une histoire, d'un paysage ou d'un visage.
Pour clôturer ce week-end artistique, dimanche soir, les WIRS ont enchanté public et artistes !

Michel CARLIN (au centre) au côté de Daniel MARIA, Maire de Callas et des artistes qui ont exposé lors d'Itinéraire d'Artistes.

# Expos Estivales

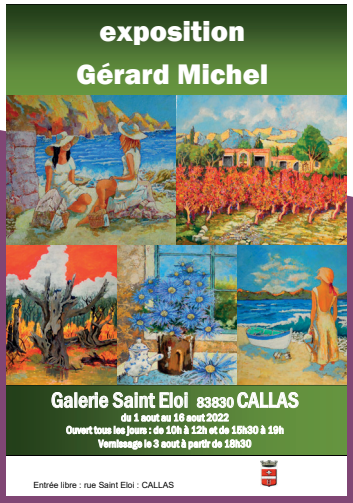

## Portes Ouvertes du CEPAI

*A la pêche à la trouvaille !*

Le CEPAI (Centre d'entraide pour personnes âgées ou isolées) a ouvert ses portes pour sa vente caritative de printemps au centre Beaujour le week-end du 21 et 22 mai.

Tôt le matin, les bénévoles, guidés par leur présidente Micheline Rousseau, étaient à pied d'œuvre pour installer et présenter un stock d'objets à très petits prix.

Ce rendez-vous est devenu désormais incontournable pour les amateurs de vaisselle, cuivres, étains, bijoux, outils et autres linges de maison.

Les sommes récoltées permettent aux personnes âgées ou isolées de garder un lien social actif, grâce aux après-midis « jeux » du lundi, à l'organisation des anniversaires, à la venue d'une pédicure une fois par mois et deux repas au restaurant offerts dans l'année.

## Réveil Callassien

Une année qui se termine sur les chapeaux de roues pour le Réveil Callassien ! Les bénévoles et la Présidente Danielle SANCE VENTURINO ont réalisé de nombreuses activités pour ravir leurs adhérents tout au long de l'année : conférences sur les maisons perchées du Luberon, sorties pour découvrir les plus belles villas de la Côte d'Azur et, après un détour par l'Alsace en avril, c'est dans la région des Pouilles que l'association a posé ses valises fin juin. Des voyages et sorties qui sont accessibles à tous, adhérents du Réveil ou non !

Danielle et ses bénévoles vous donnent rendez-vous le vendredi 5 août sur la place du 18 juin à l'occasion de sa célèbre Soupe au Pistou !

## Saint Patrick

***Samedi 19 mars, le Centre Beaujour avait revêtu de belles nuances de vert !***

A l'occasion de la Saint Patrick, la Compagnie des Cabris d'Argens en collaboration avec le Réveil Callassien, ont organisé une soirée irlandaise.
Sous l'égide de Christophe RUBIO et de Danielle SANCE VENTURINO, les bénévoles se sont affairés toute la journée pour faire de cette première édition une véritable réussite !

L'ambiance celtique dégagée par le menu 100% irlandais et le concert des Tanneurs de Drac a fait voyager petits et grands le temps d'une soirée !

Une partie des bénéfices de la soirée a été reversée à la Croix Blanche qui a œuvré en Pologne pour venir en aide aux réfugiés Ukrainiens.

## Ripostez Mesdames !

Le dimanche 6 mars, l'association "Ripostez Mesdames", a animé un stage de défense au Centre Beaujour. Pas besoin d'être boxeuse, ni d'avoir déjà pratiqué un sport de combat. Une quinzaine de stagiaires ont appris des gestes simples de self-défense, en utilisant les techniques de la savate forme, une discipline alliant sport de combat et fitness, accessible à toutes les générations sans limite d'âge.
L'objectif principal étant la recherche du bien être physique et mental par une pratique accessible à tous et motivante. La savate forme développe et améliore l'endurance, la vitesse, la coordination, la force et souplesse. Le tout dans une ambiance conviviale.

## Concert Magnificat Cimarosa

Dimanche 26 juin, en l'Église Notre Dame de l'Assomption, l'Ensemble Vocal de Callas a réalisé une prestation de qualité accompagné par l'orchestre Raphaëlois Ad Libitum.

Un concert  chœur et orchestre autour du Magnificat de Cimarosa sous la direction de René CLERE et de Julien LYAN qui a été réalisé brillamment par les deux troupes.

Cette soirée a ravi le public venu nombreux, et le rendez-vous pour le traditionnel concert de Noël donné par l'association est déjà pris !

## Lou Dejeuna

***Cette année, le Comité des Fêtes, mené par son président Christophe PRADOURAT, a pu renouer avec la tradition ! « Lou Dejeuna » a réuni de nombreux gourmands !***

Le Dimanche 1er mai, réunis autour d'un buffet dressé sur la place Clemenceau, visiteurs et gourmands ont pu apprécier ensemble un déjeuner en musique animé par Getto. L'ambiance était conviviale et la dégustation frugale: charcuterie, légumes crus et fromages, accompagnés des aïolis et anchoiades provençales…
Pour clôturer cette matinée qui lance le début de la saison estivale, la Boule Callassienne présidée par Jérémy Laugier, a organisé le premier concours de pétanque de la saison.

Une belle journée d'amitié partagée entre toutes les générations, dans la convivialité et la bonne humeur !

## Synthèse

Le samedi 25 juin, le Comité des fêtes a organisé le premier bal de la saison. L'orchestre Synthèse, célèbre sur le territoire dracénois, a fait vibrer Callassiens et Callassiennes au son du Rock'n Roll sur la place Clemenceau au cœur du village.

Avec plus de 40 ans passés sur scène, le chanteur et co-fondateur du groupe, Patrick Castagno, sait rassembler les foules et petits et grands sont venus nombreux pour l'occasion.

Le son des classiques du rock français, les titres indémodables de la variété française et les grands hits du rock anglais ont résonné dans tout le village !

Un avant-goût de la Fête de la Saint Laurent qui se déroulera du 18 au 22 août sur la nouvelle place du 18 juin 1940 et qui promet de nombreux moments de joie, de partage et de convivialité toutes générations confondues.

## Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

A l'occasion des **"Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins**" les 25 et 26 juin, l'association Callas Patrimoine a proposé des balades commentées du village. Avec pour thème "Être et renaître", ces journées avaient pour but de mettre en avant le patrimoine rural restauré, à l'usage réinventé, les savoir-faire et gestes du passé ou encore les matériaux réemployés, récupérés. L'association a donc choisi de faire découvrir les lavoirs et moulins emblématiques du village au travers d'une balade guidée. Une carte réalisée par l'association identifiant les points d'intérêt avec notamment les points d'eaux, les canaux mais aussi les nombreux moulins historiques de la commune a permis aux visiteurs de mesurer la richesse du patrimoine rural et paysan. De nombreux sites de ce parcours ont bénéficié d'une rénovation récente tel que le lavoir du Barri et le lavoir de la Font des Mines ainsi que différentes fontaines.

# ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

**FESTIVITÉS**

**COMITE DES FETES DE CALLAS**
M. Christophe PRADOURAT
292 chemin du Villard - 83830 CALLAS
Tel: 06.29.07.25.34 / pradou83@free.fr

**FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE**
Mme Françoise BARRE
3 rue Grande - 83830 CALLAS
Tel: 04.94.47.81.50 / francoise.barre18@gmail.com

**LA COMPAGNIE DES CABRIS D'ARGENS (TROUPE D'ÉVOCATION MÉDIÉVALE)**
M. Christophe RUBIO
3864 RD 25 Le Plan Ouest - 83830 CALLAS
Tel : 06.15.08.28.92 / christophe.rubio83@wanadoo.fr

**ENSEMBLE VOCAL DE CALLAS**
M. Daniel DELANNOY
Tel: 06.10.58.45.70 / danieldelannoy@gmail.com

**CLUB DES AÎNÉS**

**LE REVEIL CALLASSIEN**
Mme Danielle SANCE VENTURINO
229 chemin des Pins Pignons - 83830 CALLAS
Tel: 06.66.60.42.08
/ ventusa@laposte.net

**COMITE D'ENTRAIDE POUR LES PERSONNES AGEES ET ISOLEES (C.E.P.A.I.)**
Mme Micheline ROUSSEAU
Résidence Les Muriers - 83830 CALLAS
Tel: 06.28.50.81.14/ michou5283@yahoo.fr

**PATRIMOINE**

**MAISON DU PATRIMOINE**
M. Jean-Pierre CAILLET
Tel: 04.94.68.54.70 / ajp.caillet@orange.fr

**ASSOCIATION CALLASSIENNE POUR LA RENOVATION DU PATRIMOINE CULTUREL**
M. Jean-Marc HOEBLICH
676 chemin de la Colle Blanche - 83830 CALLAS
Tel: 06.03.35.66.35 / contact@callaspatrimoine.fr

**SPORT / LOISIRS**

**AMICALE DES PROPRIETAIRES CHASSEURS**
M. Eric SAGE
619 Piste de Saint-Blaise - 83830 CALLAS
Tel: 06.88.98.55.78 / ericsage83@gmail.com

**ASSOCIATION LA BOULE CALLASSIENNE**
M. Jérémy LAUGIER
920 chemin des Costes - 83830 CALLAS
Tel: 06.50.01.39.55 / jeremylaugier83@gmail.com

**ASSOCIATION SPORTIVE CALLAS-CANTON (FOOT)**
M. Vincent THIEBAUT
272 chemin de l'eau vive - 83830 CALLAS
Tel: 06.67.50.34.43 / rs.thiebaut@free.fr

**RIPOSTEZ ! MESDAMES (SELF-DEFENSE/CARDIOBOXING)**
M. Christian CHAMBEAUDIE
2 chemin de Piol - 83830 CALLAS
Tel : 06.31.28.57.36 / ripostezmesdames@gmail.com

**CESAME YOGA**
Mme Carole COURTET
83830 CALLAS
Tel: 06.10.10.02.54 / carole.courtet@orange.fr

**INSTANT POUR SOI (PILATES)**
Mme Christelle BOURRIER
158 Boulevard des Martyrs de la Résistance
83300 DRAGUIGNAN
Tel : 06.29.49.15.14 / instantpoursoi83300@gmail.com

**LEI CAMINAIRE (RANDONNÉE)**
M. Richard QUINTAVALLA
1390 RD 225 Les Blimouses - 83830 CALLAS
Tel: 04.94.76.44.58 / richard.quintavalla@orange.fr

**VIVRE YOGA**
Mme Dominique ARACIL
952 chemin des Costes
Tel : 06 26 34 55 17 / domaracil0483@gmail.com

**CENTRE CULTUREL DU DOMAINE DE PERON (YOGA)**
Mme Isaline SIMPELAERE
305 chemin de Péron - 83830 CALLAS
Tel: 06.62.15.33.66 / isalineyoga@gmail.com

**DIVERS**

**AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CALLAS**
M. Bruno HYVERNAT
C.I.S CALLAS
Le Plan Ouest - 83830 CALLAS
Tel: 04.94.39.16.08 / amicalespcallas@gmail.com

**FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD**
M. Jean-Pierre CAILLET
463 chemin des Costes - 83830 CALLAS
Tel: 04.94.68.54.70 / ajp.caillet@orange.fr

**ASSOCIATION DE CALLAS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
M. Pierre LEBORGNE
Contact : chez M. LARREGAIN
729 chemin des Issarts Oriental - 83830 CALLAS
Tel: 06.08.80.13.37 / pileborgne@yahoo.fr

**FILMING VARWILD**
Mme Brigitte KAN
295 chemin de la Croix - 83830 CALLAS
filming.varwild@gmail.com

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CALLAS**
Mme Sandrine MAILLARD - clfcpecallas@gmail.com

**L'ARCHE DE FIGANIERES ET CALLAS**
Mme Judith TASSET - larchedefiganieres@gmail.com

# AGENDA

## JUILLET

**Samedi 9 : Concert - Camerata Vocale de Draguignan**
Placette de la Paix - 19h30
**Jeudi 14 : Fête Nationale**
10h45 : Remise de médailles aux Sapeurs Pompiers
11h : Cérémonie commémorative au Monument aux Morts suivie d'un apéritif au Centre Beaujour
**Samedi 16 : Concours de boules 2x2**
Place du 18 juin 1940 - 18h
**Dimanche 17 : Concert gratuit VIVALDI dans le cadre du 30ème Festival de Musique Ancienne**
Eglise Notre-Dame de l'Assomption - 18h
**Mercredi 20 : Nocturne Greniers dans la Rue**
Place Clemenceau et rue Saint-Eloi - 20h
**Dimanche 24 : 5ème Fête du Livre**
Place Clemenceau

## AOÛT

**Vendredi 5 : Soupe Au Pistou** du Réveil Callassien
Animation Panache Cabaret - Place du 18 juin 1940
Réservations au 06.66.60.42.08 ou 06.78.74.54.05
**Dimanche 14 : Cérémonie commémorative**
Dépôt de gerbe à 18h00 - Stèle Emmanuel Ricard
**Lundi 15 : Cérémonie commémorative**
Dépôt de gerbe à 10h30 au Monument aux Morts
**Lundi 15 : 39e Foire Artisanale et de Métiers d'Art**
Place Clemenceau et rue Saint Eloi de 9h à 19h
**Du 19 au 22 : Fête de la Saint Laurent - Fête Foraine**

**Jeudi 18 :**
- 18h30 : Concert KORRIGAN
- 20h00 : Paëlla
- 21h00 : Concert Comeback 80

Place du 18 juin 1940

**Vendredi 19 :**
- 22h00 : Concert MAGE - Place du 18 juin 1940

**Samedi 20 :**
- 14h30 : Concours de pétanque 2X2
- 21h30 : Retraite aux flambeaux

Au départ de la Mairie
- 22h00 : Feu d'artifice - Parking Castéou
- 22H30 : Concert KONTRAST -

Place du 18 juin 1940

**Dimanche 21 :**
- 14h30 : Concours de pétanque 3X3
- 21h00 : Soirée année 80/90 - Place du 18 juin

**Lundi 22 :**
- 9h30 : Concours de boules à la provençale

Place du 18 juin 1940
- 20h : Aïoli géant animé par Getto

Place Clemenceau

## SEPTEMBRE

**Samedi 3 : Concours de boules 2X2**
Place du 18 juin 1940 - 18h
**Du 9 au 11 : VIIèmes Médiévales de Callas**

**Vendredi 9 :**
- 21h00 : Spectacle de théâtre

**Samedi 10 :**
- 11h00 : Inauguration des Médiévales

Place du 18 Juin
- 21h00 : Spectacle son et lumière

Place du 18 juin

**Samedi 10 et dimanche 11 :**
- Toute la journée :

Marché médiéval, animations, défilé, buvette médiévale. Banquets en soirée et service de restauration les midis.
Place du 18 Juin, Place Clemenceau et rue Saint-Eloi

**Samedi 17 : Concours de boules 2x2**
Place du 18 juin 1940 - 18h
**Du 17 au 18 : Journées Européennes du Patrimoine**

**ATTENTION**
**Ce planning prévisionnel est susceptible d'être modifié à tout moment. Consultez régulièrement le site de la Ville pour connaître les éventuels changements.**

# INFOS PRATIQUES

## NUMÉROS UTILES

**Pompiers - 112**
04 94 39 16 08
**Gendarmerie - 112**
04 94 39 16 50
**SAMU - 115**

**HÔPITAL DRAGUIGNAN**
04 94 60 50 00

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

**Dr Bertaud** (Callas)
04 94 76 64 83

**Dr Folio** (Figanières)
04 94 85 13 34

**Dr Mura** (Figanières)
04 94 67 16 61

**Dr Garry** (Claviers)
04 94 76 71 16

### DENTISTES

**Dr Endrick Sanchez** (Callas)
04 94 85 69 45

**Dr Badetti & Dauney** (Fiagnières)
04 94 67 80 42

### PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**M. Massué** (Ostéo-Callas)
06 19 92 40 92

**Mme Simoni** (Kiné, Bargemon)
04 94 76 69 01

**M. Laudrain** (Kiné, Bargemon)
04 94 70 60 14

**M. Duval** (Ostéo- Figanières)
04 94 67 94 28

**M. Prieux** (Infirmier- Callas)
04 94 76 67 42

**Mme Gil-Blanc** (Infirmière, Callas) 06 67 22 93 01

**Mme Martin** (Vétérinaire, Figanières) 04 94 47 83 88

### TRANSPORTS

**ALLO TAXI FRANCK**
06 62 10 64 60

**Taxi Alain et Jo**
06 10 64 82 80

**Ted Bus (N° vert)**
0 800 65 12 20

### SERVICES

**La Poste**
36 31

**École**
04 94 50 97 18

**Crèche**
04.94.85.80.20

**Accueil de Loisirs**
06 17 84 67 97

**Office du Tourisme**
04 94 47 89 89

**Médiathèque**
04 94 47 89 89

**Clinique des Oliviers**
04 94 39 18 50

**SAUR**
Service Client
04 83 06 70 01
Urgences Techniques
04 83 06 70 07

**Déchèterie Callas**
Quartier la Clue, rd562
Du lundi au samedi
8h-12h / 14h-17h
Dimanche 8h-12h
04 94 84 17 48

**Ramassage des monstres**
Inscription en mairie.
2ème et 4ème mercredis du mois.

## MARCHÉ

**Toute l'année**

**Le samedi**
**De 08h00 à 13h00**

## MAIRIE DE CALLAS

**Place de la Victoire 83830 CALLAS**
**Téléphone : 04 94 76 61 07**
**Fax : 04 94 47 83 29**
**Site internet : www.callas.fr**
**Adresse électronique : mairie@callas.fr**

**HEURES D'OUVERTURE**
Du lundi au vendredi :
09h30- 12h00 et 14h00- 16h00
Samedi matin : 09h30- 12h00

**PERMANENCES DES ELUS**
Tous les jours, sur rendez-vous.

**MEDIATHEQUE / POINT INFO TOURISME**
Résidences de Callas, chemin des Frayères
**De septembre à juin :** Mardi au Vendredi, 9h-12h et 13h-18h / Samedi, 08h30-12h30
**De juillet à août :** Lundi, 9h30-12h30 et 15h-18h
Du mardi au samedi, 9h-12h30 et 14h15-18h

**PERMANENCES SOCIALES**
Salle "Le Relais" (située au-dessus de La Poste)

**ASSISTANTE SOCIALE**
Sur rendez-vous au **04 83 95 57 80**
Tous les mardis matin
et les 2e et 4e jeudis du mois le matin

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL** (*aides administratives*)
Sur rendez-vous au **04 83 95 57 80**
1er et 3e lundis du mois le matin

**ENTRAIDE SOCIALE DU VAR**
Sur rendez-vous au **04 94 92 27 08**
2e lundi du mois de 09h00 à 10h30

**MISSION LOCALE**
Sur rendez-vous au **04 94 50 97 00**
1er et 3e jeudis du mois de 09h00 à 11h00

**ASSOCIATION AXIS**
Sur rendez-vous au **04 94 92 86 86**
1er et 3e jeudis du mois à partir de 13h30

**A.D.M.R.** (*Dominique BOURRIER*)
Sur rendez-vous au **06 70 46 52 34**

**C.L.I.C.**
Sur rendez-vous au **04 94 50 42 26**

**FRANCE SERVICES :**
Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-16h30
Vendredi et samedi : 9h-12h
**04.98.09.40.93**

# VII^E MÉDIÉVALES DE CALLAS

## 9, 10 et 11 SEPTEMBRE 2022

ENTRÉE GRATUITE

Informations et Réservations :
**06 15 08 28 92**

DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

Groupama MÉDITERRANÉE

SASU JFG CONSULTING
Conseil - Expertise - Audit - Télécom

GTAV STMV

Var LE DÉPARTEMENT

SOMECA

CA

Comlight IT